



BULLETIN MUNICIPAL 2026



www.villagedelay.fr



Chères Villageoises, chers Villageois,

J'ai le plaisir de vous présenter le dernier bulletin de cette mandature. C'est aussi la dernière fois pour moi d'avoir l'honneur de rédiger le mot du maire.

Élu pour la première fois en mars 2001, adjoint à la voirie puis adjoint aux finances en 2008 et maire depuis 2014, 25 ans au service de notre commune, il est temps pour moi de passer la main.

Je ne doute pas que la future équipe municipale continuera à faire prospérer notre village avec le souci d'une gestion rigoureuse des ressources de la commune. Je lui apporte tout mon soutien.

Durant ces quatre mandats, et notamment les deux derniers en tant que premier magistrat de la commune, nous avons toujours eu comme fil conducteur l'essor de notre bourgade.

De nombreuses réalisations ont été menées par les équipes municipales que j'ai eu l'honneur de diriger : la rénovation du centre-bourg, le lotissement de l'Hippodrome, le restaurant scolaire, la Maison d'Assistants Maternelles, la création de trois logements communaux, le préau, le soin apporté à l'entretien et à l'embellissement de notre école, etc

Je remercie tous les élus qui m'ont suivi et qui ont apporté, chacun à leur façon, leur pierre à l'édifice. Mention spéciale à mes adjoints, qui m'ont été d'une aide précieuse.

- Leitia Kafil pour son implication sans faille dans les domaines scolaires, périscolaires et au sein du Conseil Municipal des Enfants, ainsi que pour son engagement auprès des seniors (CCAS).
- Jean-Christophe Guillon pour sa rigueur, son sens de l'anticipation et son dévouement à l'intérêt général dans la gestion des deniers de notre commune.
- Pierre Salazard pour sa disponibilité et son implication au service de la voirie, ainsi que pour ses relations constructives avec les agents techniques.

Ce bulletin retrace en images les réalisations de 2025, avec comme point d'orgue le cheminement piéton entre la Verpillière et l'arrêt de bus de la Croix Blanche, gage de sécurité pour nos collégiens et lycéens.

Les travaux de l'Ehpad ont véritablement débuté en cette fin d'année 2025 et s'étaleront sur trois ou quatre ans. L'immense grue installée augure de l'ampleur du chantier. La commune va récupérer gratuitement l'ancien bâtiment situé chemin du Poète Joseph de Berchoux. Ce bâtiment sera remis en état progressivement par nos employés communaux, Jérôme et Joël. Une partie a été mise à disposition de l'entreprise Vallorge, chargée des travaux de l'Ehpad, pour établir leur base de vie durant le chantier.

Cette année, nous avons renouvelé notre Conseil Municipal des Enfants. Bienvenue aux nouveaux élus et un grand merci aux anciens qui ont quitté l'école de Lay.

Une boîte à livres et la décoration du jardin public sont à l'initiative du CME.

MAIRE

Une grande reconnaissance à l'équipe enseignante, dirigée par Bénédicte Hamdani, pour son investissement, son énergie et son esprit de dialogue. Ce fut un réel plaisir de travailler avec cette équipe.

Merci au Sou des Écoles pour le financement de nombreuses activités, qui fait de l'école de Lay une école attractive et dynamique.

Merci à toutes les associations du village et à tous leurs bénévoles pour l'animation de notre bourgade tout au long de l'année.

Merci à nos commerçants, artisans, agriculteurs et à vous tous pour votre dynamisme et votre attachement à notre commune.

Et puis, je ne veux surtout pas oublier les employés de la commune :

- Charlène, notre secrétaire de mairie,
- Jennifer, notre adjointe administrative,
- Jérôme et Joël, nos hommes de terrain si précieux,
- Sophie, notre Atsem,
- Florence et Corinne, nos responsables cantine et ménage des locaux,
- Catherine et Déborah, nos emplois aidés,
- Léa, notre service civique.

Merci à eux pour leur sens du service public, leur capacité d'adaptation et leur professionnalisme.

Je voudrais insister une nouvelle fois sur votre civisme dans le village :

- La vitesse y est très souvent excessive.
- Les déjections canines sont toujours présentes sur la voie publique.
- Les toilettes publiques et les espaces verts sont trop souvent vandalisés.
- Les nouvelles zones "espace sans tabac" ne sont pas toujours respectées.
- Les conteneurs sont remplis sans respect des consignes de tri.

Si chacun d'entre nous, au quotidien, prend conscience de l'impact de ses gestes en respectant les règles de vie collective, en préservant la propreté de nos rues, en adoptant une conduite responsable, et en veillant à l'entretien de nos espaces partagés, alors Lay ne sera pas seulement un village apprécié des visiteurs pour son charme et son authenticité. Il restera, avant tout, un lieu où il fait bon vivre, où la solidarité et le respect mutuel font de chaque jour une nouvelle occasion de fierté collective. C'est ensemble, par ces petits efforts partagés, que nous écrirons les prochaines pages de l'histoire de notre commune.

Pour terminer ce dernier mot, je tiens à vous remercier, chères concitoyennes, chers concitoyens, du fond du cœur pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces nombreuses années.

Et même si « nul n'est prophète en son pays », sachez que j'ai accompli cette tâche avec sincérité et motivation.

Je vous souhaite, au nom du personnel communal et des élus, une excellente année 2026.

Que la santé, si précieuse, vous accompagne et que vos projets puissent se réaliser.

Bonne lecture.

Bien à vous,

Jean-Marc Giraud.



Les naissances 2025



ROCHE Côme
né le 31 octobre



BOUDOT Paulin
né le 8 juillet



LABROSSE Éline
née le 2 avril



DOUCET Dan
né le 28 mai



DELOMIER Maël
né le 31 juillet



LAFAY Eva
née le 15 juillet



FIDRY Nicolas
né le 18 septembre



Léa et Lucas ROBERTON
le 12 Juillet

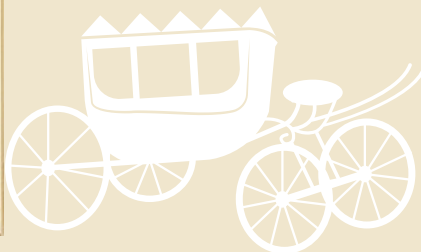


Les mariages 2025

Adeline et Aurélien GIRAUD
le 7 Juin



Virginie et Yann SANTERRE
le 12 Juillet



Les décès

2025

PETRAS Anne-Marie
PEILLER Marthe
PETRAS Solange
CROSA Joseph
PETRAS Jean
BERGER Roger
DELOMBRE Roger



Personnel communal



Charlène
PURAVET



Jennifer
MARTINS DOS SANTOS



Sophie MOUSSERIN



Florence NOVAT



Corinne ALASSIMONE



Catherine MASSARDIER



Déborah VALLET



Léa LYANNAZ



Jérôme LIANGE



Joël MAERO

VOIRIE

Finances



Jean-Christophe GUILLON
adjoint aux finances



Les chiffres !!!

En 2024, notre commune enregistrait un résultat de 294 336,34 € en fonctionnement et de -14 332,70 € en investissement.

L'écart entre ces deux sections provient des écritures comptables liées à la clôture du budget du lotissement de l'Hippodrome. Cette situation sera entièrement régularisée en 2025.

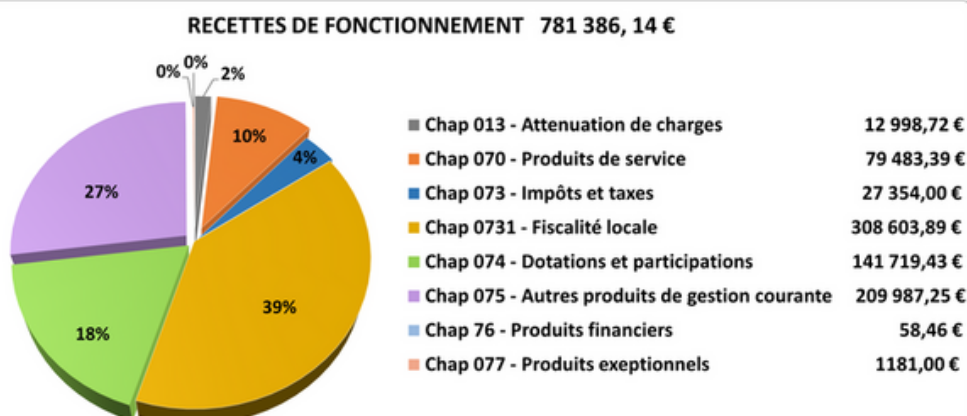
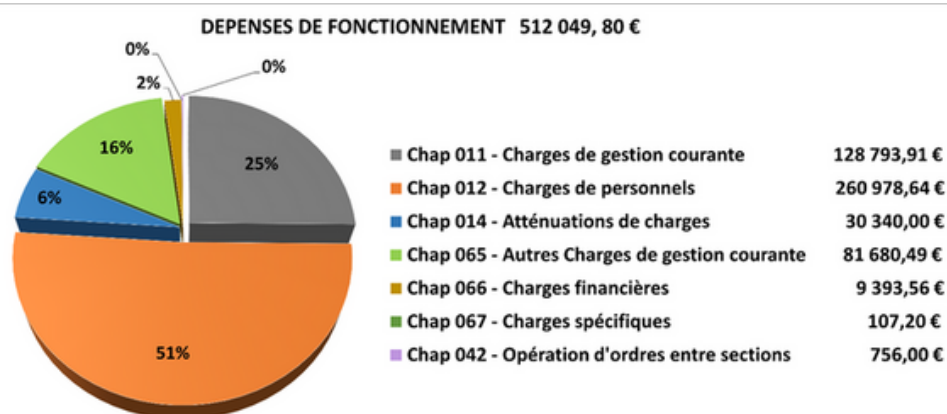
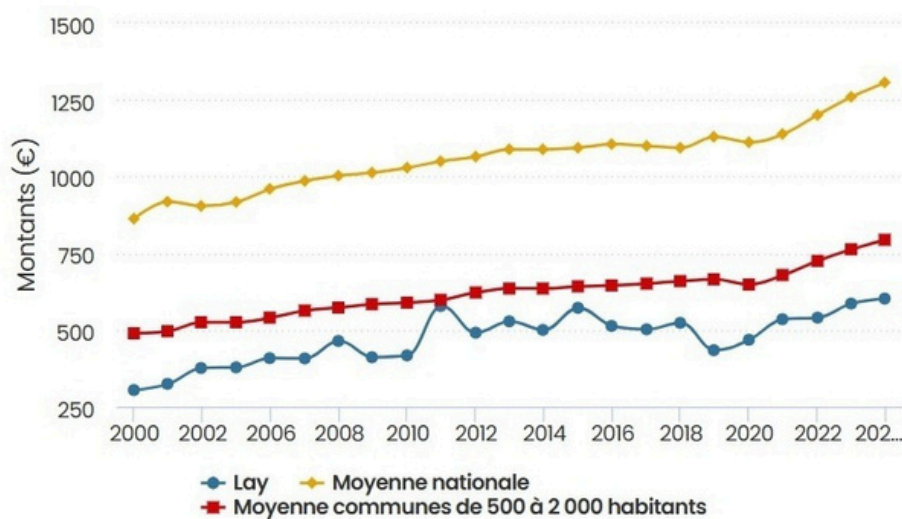
Dans un contexte d'inflation durable et de contraintes fortes sur les finances publiques, nous continuons d'appliquer une gestion rigoureuse et responsable, afin de maîtriser nos dépenses tout en préservant la qualité des services rendus à la population.

Comme chaque année, les excédents dégagés seront réaffectés au financement de nos projets, renforçant notre capacité à autofinancer une partie de nos investissements et à accompagner durablement le développement de la commune.

Pour info ...

Pour l'année 2025, le budget prévisionnel de la commune s'équilibre à 577 920 € en fonctionnement et 291 216 € en investissement.

Charges de fonctionnement par habitant





Leitia Kafil
adjointe aux affaires scolaires



L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Le RPIc est composé de 4 classes accueillant 98 élèves



MATERNELLE : 30

CP/CE1 : 24

Mi-temps maternelle/CP

CE2/CM1 : 22



CM2 : 22



Nicolas ROUSSEL



Bénédicte HAMDANI



Lucie FOURNIER



Céline GOUTAILLER



Fanny PLAGIAU



TRAVAUX



Réfection classe CM

Travaux effectués par l'entreprise LAMURE CHAMARANDE



Porte maternelle

Travaux effectués par l'entreprise CHAIZE



Grâce à l'opération "1 école, 1 table" organisée par la fédération française de tennis de table, l'école, adhérente à l'USEP, a été choisie pour recevoir une table.



LES VENDREDIS PARTAGES

Février : Carnaval



Les enfants ont défilé lors du carnaval le vendredi 21 février

Avril : Animation sur le développement durable et les écrans



Octobre : Cross ELA (association qui lutte contre la leucodystrophie, maladies dégénératives du système nerveux)



Les enfants ont parcouru un circuit au centre du village (900 m).
Les dons des familles ont permis de récolter la somme de 1 378 euros reversée à l'association.



VOYAGE SCOLAIRE

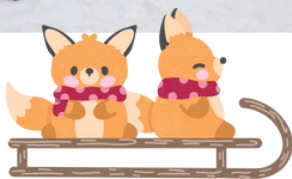


Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 sont partis aux Carroz d'Araches en Haute Savoie du 3 au 7 février 2025. Cela représentait 68 élèves (5 malades n'ont pas pu venir).

Les élèves ont fait du ski, des raquettes, du patin à glace et du chien de traîneau. Ils ont découvert les métiers d'apiculture, de pisteur et de tourneur sur bois.

Ils étaient logés au centre de Creil Alpes. Les enfants étaient encadrés par 3 enseignants et 6 accompagnateurs.

Le séjour a été financé en grande partie par le sou des écoles ainsi que par la mairie de NEAUX et LAY, le Département de la Loire, et les familles. La Région a pris en charge le transport.



Publique



SORTIE SCOLAIRE DES MATERNELLES



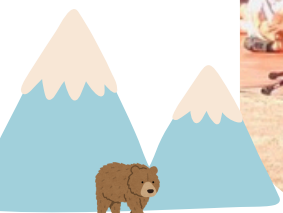
Cette année, la classe de maternelle est partie à la ferme de Servanges à Saint-Georges-en-Couzan.

Ils y ont mené une enquête au sein même de la basse cour en parcourant les sentiers pieds-nus.

Ainsi ils ont pu marcher dans un ruisseau, dans de l'herbe, de la boue, des feuilles, de la laine, sur des rondins de bois, des poutres des cordes etc... une expérience sensorielle unique dans un écrin de verdure.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE



Spectacle sur le thème de la montagne

Conseil municipal



Daphné



Victor



Arya



Malicia



Léa



Lison

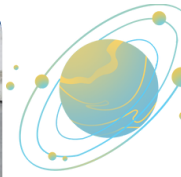


Fanély

Visite du Conseil Départemental racontée par le CME :

Le mercredi 18 juin, nous sommes partis en car, avec d'autres enfants des CME de la COPLER, pour aller à Saint-Etienne. Le matin, nous avons été au planétarium, pour un voyage intergalactique. L'après-midi, nous avons visité le Conseil Départemental, les salles de délibérations, de réceptions... Nous avons pu échanger sur le rôle des conseillers avec Madame Véronique CHAVEROT (conseillère départementale et Vice Présidente en charge du tourisme).

Ce fut une journée riche en expérience !



Le CME en actions :



Participation au spectacle du Chaperon Rouge. Nous avons proposé une animation photos.



Fabrication de la boîte à livres



Fabrication d'une affiche pour la journée intergénérationnelle



Commémoration du 8 mai

des enfants

Nouveau conseil



Élu le vendredi 3 octobre

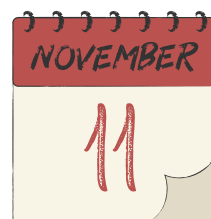
1er rang en bas : Evan, Axel, Laura

2ème rang : Lison, Daphné, Léa (absente : Arya)

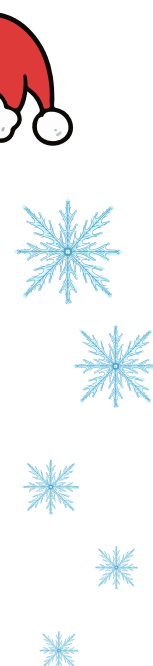
3ème rang : Jean-Marc GIRAUD, Leitia Kafil,
Myriam Cortey



Commémoration du 11 novembre



Préparation des décorations de Noël



Partage du goûter de Noël avec les aînés





Pierre SALAZARD
adjoint à la voirie

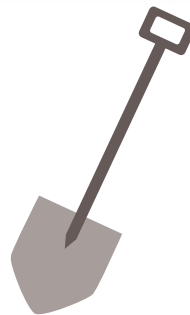


Une fois de plus, nous pouvons constater et apprécier le travail effectué par Joël et Jérôme pour l'entretien et l'embellissement de notre village.

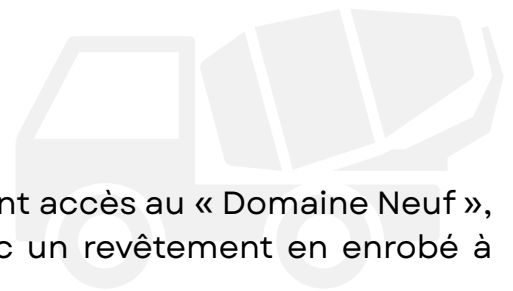
De nombreux randonneurs sont émerveillés par l'image d'un petit bourg ayant du caractère et montrant un passé très riche, dans un cadre toujours propre et accueillant.

Des travaux de voirie ont été réalisés en 2025 dans le village dont la remise en état du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales, petite rue de la porchellerie et petite rue des futaines.

Le revêtement a été refait en totalité avec une émulsion.

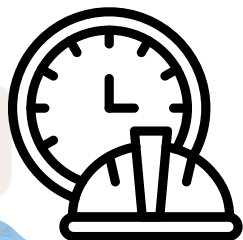


Un autre tronçon, donnant accès au « Domaine Neuf », a été remis en état avec un revêtement en enrobé à chaud.



Voirie

Un chemin piétonnier a été créé reliant le rond-point de la croix blanche au hameau de la Verpillière afin d'assurer la sécurité de tous.

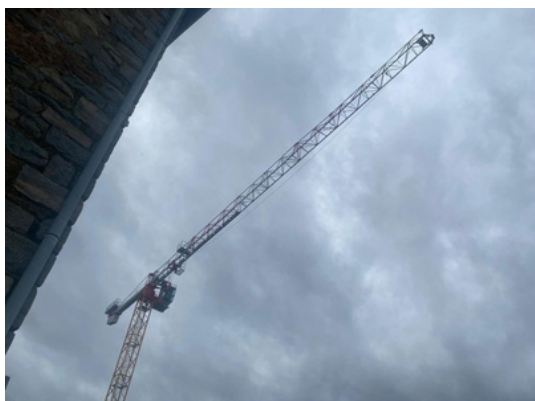
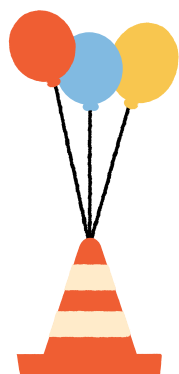
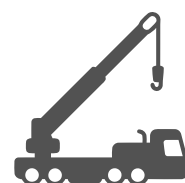


Le terrain de jeux de l'Hippodrome a été aménagé en totalité en 2025 par les employés communaux.

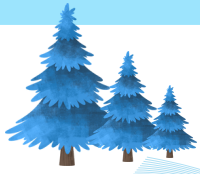
Jérôme et Joël ont suivi tous les autres travaux en réalisant quelques finitions, si nécessaires. Tout ce temps passé par nos employés mérite le respect et l'engagement de tous pour maintenir une image agréable du village : respect des pelouses, des fleurs, et concrètement, de tout le bien public.



Un chantier très important vient de commencer avec la restauration de l'EHPAD. Les gros travaux sont financés par OVE PLENIOR (structure propriétaire). Une imposante grue a été montée au début du mois de décembre.



Quinquennale



Retour sur la Quinquennale



Du 30 au 7 septembre s'est tenue la quinquennale 2025. Une semaine riche en événements qui a connu un succès certain. La messe du dimanche matin présidée par Mg De Germay a réuni 450 personnes, la procession mariale 800 personnes dont de nombreux malades accompagnés par l'hospitalité du Roannais et la procession aux flambeaux plus de 400 personnes. C'est une ferveur et une communion tout à fait exceptionnelles qui ont régné tout au long de cette journée. La lumière des flambeaux et la lumière des cœurs se sont unies pour célébrer la vierge Marie par des chants de louanges que l'on ne savait arrêter devant la chapelle notre Dame de Lay.

Le grand succès de la fête du dimanche a trouvé tout son ressort dès la soirée du 30 août où Vincent et Mireille Buron ont su nous entraîner avec leur regard sur le monde empreint d'humour et de poésie.

Le chapelet du mardi, le concert de guitare classique, la remise en place du chemin de croix en cours de restauration suivie de la conférence de haut niveau proposée par Séverine de Couespel, le concert de Louange magnifiquement préparé et interprété par le groupe de l'Esperance ont donné à cette quinquennale 2025 une dimension culturelle et spirituelle.

Marie mère de miséricorde fut mise à l'honneur par une exposition d'une profondeur toute particulière à la maison des Halles sous la maîtrise d'œuvre de son propriétaire : M. Jacques Aboulker.

Photos et œuvres d'art, choisies avec une connaissance particulière fine des écrits bibliques associée à une expertise artistique tout à fait inédite ; ont conduit le visiteur dans une démarche culturelle et spirituelle avec pour fil conducteur la prière du Pape François pour la Paix.



Quinquennale

La décoration du village a, comme à chaque fois, ébahi les visiteurs. Elle est l'œuvre de tous les habitants du village de Lay unis dans un même élan pour faire de cette fête un moment unique de fraternité et de communion qu'elles que soient les convictions. Une centaine de bénévoles ont œuvré durant de longs mois pour faire ce qui pouvait être le plus beau.



C'est aussi avec le concours de la municipalité et des entreprises : (Aurélien Allary, RBI et Mickael Lièvre) qui ont mis à disposition gratuitement des équipements et des ressources humaines allégeant les charges d'organisation. Un grand merci à tous ces contributeurs !



Le 6 février prochain, une rétrospective de la quinquennale 2025 aura lieu à la salle des associations de la Forest. Elle débutera à 19h30 par l'assemblée générale et sera suivie d'une projection de photos et d'un repas partagé. Chacun apportera un plat sucré ou salé qui sera mis en commun. La buvette sera assurée par le Lay t'motiv. L'intégralité de la recette sera affectée à la restauration du chemin de croix.



Vous êtes tous attendus. Une information plus large sera diffusée dans les commerces sitôt après les fêtes.

SIMPLEMENT MERCI A TOUS !

Pour les amis de la chapelle
Fernand BERCHOUX



Associations



Un petit pas Lay
(Maison d'Assistants Maternelles)



Marche



Sou des écoles



Sortie patinoire



Bibliothèque étincelle de Lay



GYM en Lay



en actions



T
h
é
a
t
r
e



La Compagnie de L'Imaginaire



Comité des fêtes
Nouvelles co-présidentes



Lay t'motiv'
ses concerts et animations



CCAS

Le samedi 13 décembre, nous avons convié les aînés du village à un repas de Noël chaleureux et festif. Ce moment de partage a ravi les papilles des participants, grâce à un délicieux déjeuner préparé par la société Alterrenative et la pâtisserie Jacquetton. Cinquante convives ont répondu présents pour célébrer ensemble cette fin d'année.



Soixante-deux colis gourmands ont été spécialement préparés et distribués par l'équipe du CCAS aux personnes de plus de 70 ans, qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas participer au repas de Noël.



Bien vivre à Lay

PROPRETÉ



Cours de YOGA GRATUIT à LAY

**-Pliez vos jambes
-Gardez le dos bien droit
-Inclinez votre buste
-Et ramassez les crottes de votre chien**

Sous peine d'une amende de 135€

**Bon pour votre Santé
respectueux des usagers du trottoir !
Bonne relaxation !!**

ESPACES VERT



RESPECTONS NOS PLANTATIONS COMMUNALES

Ensemble protégeons notre bien commun

Ne pas cueillir, ni piétiner et rouler dessus

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Vos arbres ou plantations dépassent sur la voirie ou leurs feuilles tombent sur le trottoir ? Vous devez couper les branches gênant la circulation (des piétons et des véhicules) et retirer toutes les feuilles et fruits qui tomberaient sur le trottoir devant chez vous.

RESPECTONS NOS LIEUX PUBLICS



Les toilettes de la ville sont à votre disposition. Pour le confort de tous, merci de maintenir cet espace propre après votre passage.

Le saviez-vous ?

Ce lieu est entretenu quotidiennement par les agents municipaux. Respecter la propreté, c'est aussi respecter leur travail et leur engagement pour notre cadre de vie.

Adoptons les bons gestes :

Ne rien jeter au sol ou dans les sanitaires.
Signaler toute anomalie à la mairie.



Merci de votre civisme !

ANTI-TABAC A PARTIR DU 1ER JUILLET 2025



À partir du 1er juillet 2025, notre pays franchit une étape cruciale dans la lutte contre le tabagisme avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi anti-tabac. Cette législation vise à protéger notre santé, en particulier celle de nos enfants, en instaurant de nouveaux espaces sans tabac dans tout le pays.

🌿 Nouveaux Espaces Sans Tabac de notre commune:

- Jardin public
- Abris bus
- Aire de jeux de l'Hippodrome
- City stade
- À proximité de l'école

Vie pratique à LAY

Les réservations peuvent se faire maintenant en ligne via la plateforme "Espace sur Demande".



Location de salles

	Capacité (nombre de personnes)	Tarifs		
		Hiver	Été	Vin d'honneur
Petite salle de la Porchellerie	35	90 € + 10 € de chauffage	90 €	40 €
Petite salle de la Porchellerie + forfait vaisselle	-	100 € + 10 € de chauffage	100 €	-
Salle des Associations la Forest	70	220 €	200 €	100 €

Rendez-vous sur :

<https://espacesurdemande.anct.gouv.fr/>

pour effectuer votre demande.

Besoin d'aide ? Contactez la mairie !

Profitez de l'installation gratuite de votre prise

THD/42 fibre jusqu'à fin 2026 !

L'installation gratuite est valable jusqu'au 31 décembre 2026.

Un détail important : cette prise est obligatoire pour maintenir votre ligne téléphonique après la fin du réseau cuivre, prévue pour fin 2027 dans notre commune.

Comment faire votre demande ? Rien de plus simple :

Connectez-vous sur le site officiel :

<https://eligibilite-ftth.thd42exploitation.fr>

Ou contactez le secrétariat de votre mairie pour vous accompagner dans les démarches.



Où trouver le défibrillateur ?

Le défibrillateur de la ville est situé dans le jardin public, sous le préau. Il est accessible à tous en cas d'urgence.

En cas de besoin, n'hésitez pas à vous y rendre rapidement.



Nouveau sur Lay



Expert en remise en forme

8 Rue du Point du Jour
42470 Lay

0678197669
0610028369

Les experts vous accueillent du lundi au vendredi de 13 heures à 18 heures. Les matinées seront réservées aux rendez-vous.

Bellissima

Esthéticienne et
prothésiste ongulaire
diplômée



Du Lundi au Samedi sur RDV
06.50.57.48.87

Intervention dans un périmètre de 20 kilomètres autour de St Symphorien de Lay (42)

Services Proposés :

Onglerie
Soins : visage, corps, mains, pieds
Maquillage
Épilation



PRESTATIONS

Sébastien THOMASSON

06.23.76.32.74

acs.prestations@gmail.com

Soudures - Métallerie
Location chauffeur véhicule léger/PL/SPL/Agricole
Travaux paysagers
Travaux bâtiments divers
Location de matériel évènementiel

Vie pratique à la CoPLER

Déchèterie de Croizet-sur-Gand

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le samedi de 9h à 17h30 sans interruption.

Attention juillet et Août de 7h30 à 13h30

Contact : 06 29 57 29 23

Déchèterie de Régny

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30

Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le samedi de 9h à 17h30 sans interruption

Attention juillet et Août de 7h30 à 13h30

Contact : 06 46 11 32 11

Rappel sur le tri des vos déchets

À RECYCLER
Emballages ménagers et papiers à déposer en vrac dans ce bac de tri

À RECYCLER
Emballages en verre à vider, rincer et déposer dans ce bac de tri

À RECYCLER
Linge de maison, vêtements, chaussures, articles de maroquinerie...

À COMPOSTER
Déchets verts, épluchures, marc de café, pain, restes de repas, coquilles de noix, coquilles d'huîtres, moules

À JETER
LE RESTE des ordures ménagères dans la poubelle ordinaire

3 solutions pour valoriser vos déchets organiques

1. Le composteur individuel avec 3 modèles en vente à la CoPLER : 300L, 400L, 500L

2. Le compostage collectif

3. Les points d'apport pour les biodéchets : des bioseaux et des sacs kraft sont disponibles gratuitement en mairies et à la CoPLER.

GUIDE PRATIQUE du compostage domestique

Demandez votre guide en mairie ou à la CoPLER

Attention à ne pas jeter les textiles même déchirés ou mauvais état dans la poubelle d'ordure ménagère mais bien dans les bornes relais

• Sortir les bacs la veille au soir du jour de collecte – poignées côté rue
• Ne pas sortir les bacs si le volume est inférieur à la moitié

+ d'infos : dechets@copler.fr
Retrouvez toutes les infos pratiques sur www.copler.fr

A noter que la CoPLER met à disposition des habitants un broyeur à végétaux gratuitement. RDV à la déchèterie à Croizet-sur-Gand.

Rénov'actions 42
LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ?

Vous êtes propriétaire d'un logement en centre-bourg, avec des revenus limités ou un logement inoccupé depuis plus de deux ans ? : vous êtes éligible à la CoPLERénov'?

Pour toute demande, s'adresser à :

Diagnostic, financements, recherche d'artisans

Conseils gratuits

04 77 41 41 25

www.renovactions42.org

Permanences : 2^e et 4^e mercredi de 9 h à 12 h
Saint-Symphorien-de-Lay - 44 rue de la Tête Noire (CoPLER)

Rénov'actions42 est l'espace Conseil France Rénov' Service public de la rénovation de l'habitat porté par l'ensemble des collectivités de la Loire.

Avec le soutien de

CoPLER
Territoire de Caractère

RETRAITE, ÉTAT CIVIL, FAMILLE, IMPÔTS...

À la CoPLER des agents vous accueillent et vous accompagnent pour toutes VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN.

NOUVEAU ! SERVICE CNI

ACCOMPAGNEMENT 100% GRATUIT

Impôts
Passeport
Carte d'identité
Identité numérique
Santé
Retraite

Pour plus d'infos vous pouvez consulter notre site : www.copler.fr

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Infos mairie

URBANISME



Vous avez un projet de construction, de rénovation, de travaux divers ?

Réalisez votre demande en ligne depuis chez vous en vous rendant sur le site : <https://netads.copler.fr/NetADS/sve/connexion>

Des questions sur votre projet ?

Le service ADS de la CoPLER vous conseille et vous accueille sur rendez-vous les mercredis et les jeudis de 9h à 12h.



Contact : 04 77 62 77 62 ou ads@copler.fr

SITE DE LA COMMUNE ET L'APPLICATION

La mairie renforce ses outils numériques pour vous informer en temps réel :

- Site internet : www.villagedelay.fr

Actualités, démarches, vie locale, patrimoine et annuaire des commerces.

- Application « **Localiti** » (smartphone)

Alertes, agenda des événements et infos pratiques en direct. Téléchargez l'application et abonnez-vous à « LAY » pour recevoir les notifications.

Connectez-vous pour ne rien manquer de la vie de votre commune !

RECENSEMENT



Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile.

Il est obligatoire pour tous les Français, garçons et filles, entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez.

A cette occasion le maire délivre une attestation de recensement.



EAU POTABLE

Contacts utiles pour vos démarches à LAY

Depuis le 1er mai 2025, Roannaise de l'Eau est votre nouvel interlocuteur pour tout ce qui concerne l'eau potable dans la commune de Lay.

Pour toutes vos démarches :

- Souscrire un contrat
- Payer ma facture
- Demander un devis
- Gérer mon contrat
- Consulter et transmettre mon relevé
- Signaler une fuite d'eau



Rendez-vous sur www.roannaise-de-leau.fr

Dès 2026, le relevé des compteurs d'eau sera effectué une fois par an. La Roannaise de l'Eau enverra ensuite une facture annuelle après chaque relevé.



Contacter Roannaise de l'Eau :

Par téléphone : 04 77 68 54 31

Un service d'urgence est disponible 24h/24 pour les fuites sur la voie publique, les coupures d'eau ou les débordements dans la rue.

Par email : Scannez le QR code ci-contre.



Agence clientèle :

Les conseillers vous accueillent au 11 rue Édouard Millaud, à Thizy-les-Bourgs (69240).



Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 9h00 - 12h00

Infos mairie

LES NUISIBLES

Pour garantir un cadre de vie sain et sécurisé à ses habitants, la commune a signé une convention avec l'entreprise Dare - Dard, experte en destruction des frelons asiatiques, frelon européen, etc...

Cette collaboration permet aux habitants de la commune de bénéficier de tarifs avantageux sur la prestation proposée.



Comment en bénéficier ?

Il suffit de contacter la mairie qui vous accompagnera dans vos démarches et vous communiquera les modalités d'accès à ces avantages.



APRES-MIDI SENIORS



Pour rappel, si vous avez envie de passer un après-midi agréable pour jouer à des jeux de sociétés, rendez-vous un mercredi sur 2 à partir de 14h30 à la petite salle de la porchellerie.



LES BOULES !



Amis boulistes,

Si vous êtes intéressés par la pratique de la pétanque ou de la boule lyonnaise dans une ambiance conviviale, un groupe se propose de faire revivre les jeux de boules de la Forest.

Merci de vous faire connaître en mairie !

SÉCURITÉ

Toutes les démarches non urgentes sont accessibles en quelques clics.

Communiquez avec un policier ou un gendarme grâce au tchat disponible 24h/24, 7j/7. Rendez-vous sur le site :

www.masecurite.interieur.gouv.fr.

Pré-plaintes, signalements, conseils, etc.
Retrouvez aussi diverses fiches conseils.

ÉCOLE



Bienvenue à l'école de Lay et Neaux !

Les communes de Lay et Neaux sont organisées en Regroupement Pédagogique Intercommunal

En plein cœur du bourg de Lay, notre école accueille les enfants de la maternelle au CM2 dans 4 classes, avec des horaires adaptés :

- 8h20 à 11h30 et 13h20 à 16h30

Nos atouts :

- ✓ Équipement informatique moderne
- ✓ Cour aménagée pour les pauses et les jeux
- ✓ Grand préau et bibliothèque municipale
- ✓ Terrain pour les activités sportives et ludiques
- ✓ City stade pour les jeux collectifs

Nos applications éducatives sont conçues pour faciliter l'apprentissage et la communication avec les familles.

Service périscolaire :

- Garderie: le matin de 7h20 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h
- Étude surveillée à partir du CP
- Cantine avec des repas de qualité, préparés à partir de produits de saison et locaux
- Bus scolaire gratuit pour les enfants de Lay et Neaux

C'est aussi...

- 🎉 Fêtes et spectacles
- ☂️ Sorties et voyages
- 🏊 Sport avec des intervenants qualifiés
- 🌍 Journées à thème et vendredis partagés avec les parents

Une école dynamique, au sein de laquelle chaque enfant peut s'épanouir et grandir dans un environnement stimulant et bienveillant.

Pour plus d'informations, contactez-nous :

Mairie Lay : 04.77.64.78.64 - mairie.lay@copler.fr

Mairie Neaux : 04.77.64.78.08 - mairie.neaux@copler.fr

École : 04.77.62.73.03 - ce.0420504v@ac-lyon.fr

Ensemble, faisons grandir nos enfants !

Élections



Le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025 : les prochaines élections municipales marquent un changement majeur pour les communes de moins de 1 000 habitants :

Le scrutin de liste paritaire devient la règle.

Pourquoi :

- **harmoniser les règles électorales** entre toutes les communes
- **renforcer la parité.** Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes
- **répondre à la crise de l'engagement** qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal :

Jusqu'à présent, pour les communes de moins de 1 000 habitants, les candidats se présentaient de façon isolée ou en liste groupée. Le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel :

Dès 2026, le scrutin se fait par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage.

Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier

l'ordre de présentation lors du vote.

Tout bulletin de vote comportant une inscription sera considéré comme nul.



Qui peut s'inscrire?

- Toute personne de nationalité française, âgée d'au moins 18 ans la veille du scrutin
- Les citoyens européens résidant en France peuvent voter sur la liste complémentaire municipale



Pour m'inscrire, j'ai besoin:

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, etc.)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, quittance de loyer, etc.)

Et je me rends :



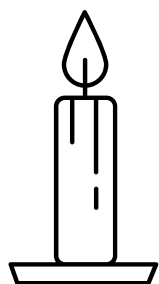
sur INTERNET
www.service-public.fr

ou



en MAIRIE
pendant les horaires
d'ouverture

Hommage



Roger Delombre,
Conseiller Municipal de 1989 à 2012 et adjoint de
2001 à 2008.
Très présent dans les associations. Toujours prêt à
rendre service avec son éternelle bonne humeur.
Merci Roger pour tout ce que tu as apporté à ce
village de LAY que tu aimais tant.



Contacts



Mairie

Du mardi au vendredi de 8h30 à 13h
Le mardi et le vendredi de 14h à 16h
Le samedi de 9h30 à 12h30

Contact :

04 77 64 78 64
mairie.lay@copler.fr



L'agence postale vous permet d'affranchir votre
courrier, d'envoyer des colis, de venir récupérer des
plis recommandés, de retirer des espèces,
d'acheter des offres mobiles, etc.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30
Le samedi de 9h30 à 12h30

Permanence des élus

M. Jean-Marc GIRAUD, Maire,
du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et
sur rendez-vous.

Mme Leitia KAFIL, 1ère adjointe,
les vendredis de 14h à 15h

M. Jean-Christophe GUILLON, 2ème adjoint,
les samedis de 10h à 12h

M. Pierre SALAZARD, 3ème adjoint,
les mardis de 10h à 12h

Bibliothèque l'étincelle de Lay

Présidente : Mme COLOMBAT Maëva
4 place de l'église - 42470 LAY ☎04.77.64.78.64

✉lay.bibliotheque@gmail.com

💻loire mediatheque 💻mediatheque numerique loire

Ouverture au public tous les mardis 16h-18h,
samedis 10h-12h, sauf jours fériés.

Prêt et inscription gratuits et possible à tout moment de l'année.



